



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 15 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois de mars, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Alain GLADE, Michel FRANQUES, Serge SERIEYS, Pierre CALMELS, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT.

Mmes Eva GERAUD, Sylvie BIBAL-DIOGO, Nadia OULD AMER, Florence BELOU, Michèle VINCENT, Brigitte PARAYRE (suppléante de M. Gérard PORTES), Marie MILESI.

- Membres à voix consultative :

COL Jimmy GAUBERT, directeur départemental.

CDT Jean-Jacques DARGET, CNE Jacques SALVADOR, ADJ Nicolas SERRES (suppléant de l'ADJ Damien GAREL), M. Christophe MOREL, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

Participent à la séance :

Mme Corinne QUEBRE, directrice de cabinet.

M. Benoit CUBAYNES, payeur départemental.

COL Eric VIAL, directeur départemental adjoint.

LCL Philippe CNOCCQUART, sous-directeur pilotage et stratégie.

LCL Sylvain ESLAN, sous-directeur opérations.

CDT Cyril ANDRIEU, chef du groupement ressources humaines.

M. Matthieu MASSOL, chef du service finance et commande publique.

Mme Laëtitia CAPARROS, assistante du service assemblées et contentieux.

Absents excusés :

M. Michel VILBOIS, préfet du Tarn.

MM. Christophe TESTAS, Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-Luc ALIBERT, Lucien BIAU.

MED-LCL Simon FAJON, médecin-chef par intérim, CDT Jean-Paul ESCANDE, président de l'union départementale, LTN Yannick FERRIE.

Secrétaire : Colonel Jimmy GAUBERT.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 14 / pouvoirs : 0/ votants : 14.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 8 / présents : 5.

Date de la convocation : 04 mars 2024.

RAPPORT N°018/CA-03/2024

OBJET : Approbation du budget primitif 2024

Conformément au projet de budget primitif 2024 adressé aux membres du CASDIS et présenté en séance,

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

➤ d'approuver :

- le budget primitif 2024 en équilibre sur la section d'investissement et de fonctionnement :
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - avec vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- l'état des provisions constituées ;
- l'état des subventions à verser en 2024 ;
- l'état des autorisations de programme et crédits de paiement ;
- l'état du personnel au 01/01/2024 ;

➤ d'autoriser le président à procéder à des virements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section et signer tout document s'y rapportant.

Document signé électroniquement par
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SDIS DU TARN : SDIS81 (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28810001900018

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU TARN

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	35
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	62
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	65
B3.2 - Etalement des provisions	66
B4 - Etat des charges transférées	67
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	68
B6 - Prêts	69
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	70
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	71
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	72
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	73
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	74
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	75
B7.8 - Autres engagements donnés	76
B7.9 - Autres engagements reçus	77
B8 - Subventions versées	81
B9 - Etat du personnel	82
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	83
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	84
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	85
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	86
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	87
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	89
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	90

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	401496

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	82,39
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	85,11
3	Dépenses d'équipement brut / population	34,76
4	Encours de dette / population (2) (3)	50,86
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	80,79%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,27%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	40,85%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	59,76%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,18%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	41 191 280,38	7 229 254,18	A1 7 512 641,10
Investissement	7 028 154,52 (3)	2 189 357,99	A2 1 885 198,50
Fonctionnement	34 163 125,86 (4)	5 039 896,19	A3 5 627 442,60

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
I + II	III + IV	B1
TOTAL des RAR	658 052,17	428 757,27
Investissement	647 747,17	428 757,27
Fonctionnement	10 305,00	0,00
	IV	B3
		-229 294,90
		-218 989,90
		-10 305,00

	A1 + B1	A2 + B2	A3 + B3
TOTAL	7 283 346,20	1 666 208,60	5 617 137,60
Investissement			
Fonctionnement			
	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 647 747,17
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	78 000,36
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	537 057,35
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	32 689,46
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 10 305,00
011	Charges à caractère général (4)	10 305,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 428 757,27
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	428 757,27
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II
	A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	18 169 520,06	16 503 311,46
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	647 747,17	428 757,27
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 1 885 198,50
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	18 817 267,23	18 817 267,23

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	40 886 470,31	35 269 332,71
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	10 305,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 5 627 442,60
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	40 896 775,31	40 896 775,31

	59 714 042,54	59 714 042,54
	=	=
TOTAL DU BUDGET (4)	59 714 042,54	59 714 042,54

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES

	II
	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP26/2023	Construction GSP Castres	202302	9 150 000,00
AP27/2023	PACTE CAPACITAIRE FEUX DE FORET	202304	3 900 000,00
AP24/2022	PLAN VEHICULES 2022-2026	112	12 245 000,00
AP25/2023	RENOVATION BATIMENTAIRE 2023-2027	202301	500 000,00
TOTAL			25 795 000,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00

TOTAL GENERAL	25 795 000,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

II	
B2	

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
----------------------	--	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE





II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	300 010,00	78 000,36	207 120,00	207 120,00	285 120,36
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 166 595,83	537 057,35	4 667 231,59	4 667 231,59	5 204 288,94
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 118 169,81	32 689,46	8 499 168,47	8 499 168,47	8 531 857,93
Total des dépenses d'équipement		8 584 775,64	647 747,17	13 373 520,06	13 373 520,06	14 021 267,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 175 068,00	0,00	1 196 000,00	1 196 000,00	1 196 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 175 068,00	0,00	1 196 000,00	1 196 000,00	1 196 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 759 843,64	647 747,17	14 569 520,06	14 569 520,06	15 217 267,23

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	945 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	400 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 345 000,00		3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00

TOTAL	11 104 843,64	647 747,17	18 169 520,06	18 169 520,06	18 817 267,23
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 817 267,23
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	917 262,00	428 757,27	2 258 945,00	2 258 945,00	2 687 702,27
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 100 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
Total des recettes d'équipement		2 017 262,00	428 757,27	5 378 945,00	5 378 945,00	5 807 702,27
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		715 000,00	0,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 732 262,00	428 757,27	6 108 945,00	6 108 945,00	6 537 702,27

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 736 286,19		3 952 166,46	3 952 166,46	3 952 166,46
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 870 000,00		3 942 200,00	3 942 200,00	3 942 200,00
041	Opérations patrimoniales (10)	400 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 006 286,19		10 394 366,46	10 394 366,46	10 394 366,46

TOTAL		9 738 548,19	428 757,27	16 503 311,46	16 503 311,46	16 932 068,73
--------------	--	---------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					1 885 198,50
--	--	--	--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					18 817 267,23
---	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

6 794 366,46

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 903 525,00	10 305,00	5 328 905,00	5 328 905,00	5 339 210,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	25 400 000,00	0,00	26 725 000,00	26 725 000,00	26 725 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	166 480,00	0,00	268 434,00	268 434,00	268 434,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		31 470 005,00	10 305,00	32 397 339,00	32 397 339,00	32 407 644,00
66	Charges financières	585 332,00	0,00	579 764,85	579 764,85	579 764,85
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		32 070 337,00	10 305,00	32 992 103,85	32 992 103,85	33 002 408,85

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 736 286,19		3 952 166,46	3 952 166,46	3 952 166,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 870 000,00		3 942 200,00	3 942 200,00	3 942 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 606 286,19		7 894 366,46	7 894 366,46	7 894 366,46

TOTAL	38 676 623,19	10 305,00	40 886 470,31	40 886 470,31	40 896 775,31
--------------	----------------------	------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 896 775,31
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	330 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 230 000,00	0,00	837 000,00	837 000,00	837 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	31 150 827,00	0,00	33 025 732,71	33 025 732,71	33 025 732,71
75	Autres produits de gestion courante (3)	20 000,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
Total des recettes de gestion courante		32 730 827,00	0,00	34 169 332,71	34 169 332,71	34 169 332,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 730 827,00	0,00	34 169 332,71	34 169 332,71	34 169 332,71

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	945 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		945 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00

TOTAL	33 675 827,00	0,00	35 269 332,71	35 269 332,71	35 269 332,71
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 627 442,60
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 896 775,31
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 794 366,46	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 196 000,00	0,00	1 196 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 484 483,47		8 484 483,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	285 120,36	0,00	285 120,36
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 998 973,94	0,00	3 998 973,94
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 252 689,46	2 500 000,00	3 752 689,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		1 090 000,00	1 090 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 217 267,23	3 600 000,00	18 817 267,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

18 817 267,23

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 339 210,00		5 339 210,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	26 725 000,00		26 725 000,00
014	Atténuations de produits	75 000,00		75 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	268 434,00	0,00	268 434,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	579 764,85	0,00	579 764,85
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	3 942 200,00	3 942 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 952 166,46	3 952 166,46
Dépenses de fonctionnement – Total		33 002 408,85	7 894 366,46	40 896 775,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

40 896 775,31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	700 000,00	0,00	700 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 687 702,27	0,00	2 687 702,27
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 715 000,00	0,00	2 715 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	420 000,00	2 500 000,00	2 920 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		3 940 000,00	3 940 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		2 200,00	2 200,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		3 952 166,46	3 952 166,46
024 Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00
Recettes d'investissement – Total	6 537 702,27	10 394 366,46	16 932 068,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

18 817 267,23

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	300 000,00		300 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	837 000,00		837 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	33 025 732,71		33 025 732,71
75 Autres produits de gestion courante (8)	6 600,00	0,00	6 600,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	34 169 332,71	1 100 000,00	35 269 332,71

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

40 896 775,31

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II	III = I + II					
TOTAL	11 104 843,64	647 747,17	25 795 000,00	18 169 520,06	18 169 520,06	8 484 483,47	9 685 036,59	18 817 267,23
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	300 010,00	78 000,36	0,00	207 120,00	207 120,00	0,00	207 120,00	285 120,36
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 779 155,00	537 057,35	0,00	3 461 916,59	3 461 916,59	0,00	3 461 916,59	3 998 973,94
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 397 057,81	32 689,46	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	1 252 689,46
Total des opérations d'équipement (3)	5 108 552,83	0,00	25 795 000,00	8 484 483,47	8 484 483,47	8 484 483,47	0,00	8 484 483,47
Total des dépenses d'équipement	8 584 775,64	647 747,17	25 795 000,00	13 373 520,06	13 373 520,06	8 484 483,47	4 889 036,59	14 021 267,23
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 175 068,00	0,00	0,00	1 196 000,00	1 196 000,00	0,00	1 196 000,00	1 196 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	1 175 068,00	0,00	0,00	1 196 000,00	1 196 000,00	0,00	1 196 000,00	1 196 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	9 759 843,64	647 747,17	25 795 000,00	14 569 520,06	14 569 520,06	8 484 483,47	6 085 036,59	15 217 267,23
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	945 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	400 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des dépenses d'ordre	1 345 000,00	0,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
Total des dépenses d'investissement cumulées								
18 817 267,23								

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

S²LOW

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	9 738 548,19	428 757,27	16 503 311,46	16 503 311,46	16 932 068,73
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	917 262,00	428 757,27	2 258 945,00	2 258 945,00	2 687 702,27
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 100 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
Total des recettes d'équipement	2 017 262,00	428 757,27	5 378 945,00	5 378 945,00	5 807 702,27
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières	715 000,00	0,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 732 262,00	428 757,27	6 108 945,00	6 108 945,00	6 537 702,27
021 <i>Virlement de la section de fonctionnement</i>	2 736 286,19		3 952 166,46	3 952 166,46	3 952 166,46
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	3 870 000,00		3 942 200,00	3 942 200,00	3 942 200,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	400 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des recettes d'ordre	7 006 286,19		10 394 366,46	10 394 366,46	10 394 366,46
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					1 885 190,00
Affectation au compte 1068 (8)					2 000 000,00
Total des recettes d'investissement cumulées					18 817 260,73

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

S²LOW

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	11 104 843,64	647 747,17	25 795 000,00	18 169 520,06	18 169 520,06	8 484 483,47	9 685 036,59	18 817 267,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	78 000,36	0,00	207 120,00	207 120,00	0,00	207 120,00	285 120,36
2031	Frais d'études	26 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 640,00
2033	Frais d'insertion	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2051	Concessions, droits similaires	51 360,36	0,00	199 120,00	199 120,00	0,00	199 120,00	250 480,36
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	537 057,35	0,00	3 461 916,59	3 461 916,59	0,00	3 461 916,59	3 998 973,94
21311	Bâtiments administratifs	2 528,95	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	7 528,95
21315	Centres d'incendie et de secours	22 331,24	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	97 331,24
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
21535	Réseaux de transmission	20 518,15	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	50 518,15
21536	Réseaux d'alerte	63 891,60	0,00	591 000,00	591 000,00	0,00	591 000,00	654 891,60
21538	Autres réseaux	20 972,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 972,95
21561	Matériel roulant	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	91 860,97	0,00	1 135 440,00	1 135 440,00	0,00	1 135 440,00	1 227 300,97
21578	Autre matériel technique	61 600,00	0,00	84 800,00	84 800,00	0,00	84 800,00	108 464,00
217315	Centres d'incendie et de secours	57 900,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	74 666,18
21828	Autres matériels de transport	169 720,14	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	279 720,14
21838	Autre matériel informatique	53 435,73	0,00	300 308,00	300 308,00	0,00	300 308,00	353 743,73
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 507,96	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	19 007,96
2188	Autres immobilisations corporelles	19 959,48	0,00	965 868,59	965 868,59	0,00	965 868,59	985 828,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	32 689,46	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	1 252 689,46
2313	Constructions	1 377 057,81	0,00	730 000,00	730 000,00	0,00	730 000,00	762 687,81
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II	III = I + II				
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	8 484 483,47	8 484 483,47	0,00	8 484 483,47	0,00	8 484 483,47
	Total des dépenses d'équipement	647 747,17	25 795 000,00	13 373 520,06	13 373 520,06	8 484 483,47	4 889 036,59	14 021 267,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	1 175 068,00	1 175 068,00	1 196 000,00	1 196 000,00	1 196 000,00	1 196 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 175 068,00	1 175 068,00	1 181 000,00	1 181 000,00	1 181 000,00	1 181 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	1 196 000,00	1 196 000,00	1 196 000,00	0,00	1 196 000,00	1 196 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	647 747,17	25 795 000,00	14 569 520,06	14 569 520,06	8 484 483,47	6 085 036,59	15 217 267,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
139148	Subv. transf. Autres communes			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
198	Neutralisation des amortissements			1 090 000,00	1 090 000,00		1 090 000,00	1 090 000,00
	Charges transférées (7)			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)			2 500 000,00	2 500 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00
21611	Biens sous-jacents			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions			2 500 000,00	2 500 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	1 345 000,00	I		3 600 000,00	II		3 600 000,00	3 600 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
110	2EME SDSI	AP22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	PLAN VEHICULES 2018-2021	AP23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	PLAN VEHICULES 2022-2026	AP24	2 242 910,02	0,00	3 965 858,47	3 965 858,47	3 965 858,47	0,00
202301	RENOVATION BATIMENTAIRE 2023-2027	AP25	54 418,92	0,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00	0,00
202302	Construction CSP CASTRES	AP26	893 069,30	0,00	3 247 525,00	3 247 525,00	3 247 525,00	0,00
202304	PACTE CAPACITAIRE FEUX DE FORET	AP27	0,00	0,00	1 154 100,00	1 154 100,00	1 154 100,00	0,00
TOTAL			3 190 398,24	0,00	8 484 483,47	8 484 483,47	8 484 483,47	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : 2EME SDSI
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP22

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : PLAN VEHICULES 2018-2021
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP23

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : PLAN VEHICULES 2022-2026
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP24

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 245 000,00	2 242 910,02	a 0,00	3 965 858,47	b 3 965 858,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 625 853,87	544 307,36	0,00	1 045 315,00	1 045 315,00
21828	Autres matériels de transport	7 625 853,87	544 307,36	0,00	1 045 315,00	1 045 315,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 619 146,13	1 698 602,66	0,00	2 920 543,47	2 920 543,47
2315	Install., matériel et outill. technique	4 619 146,13	1 698 602,66	0,00	2 920 543,47	2 920 543,47

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-3 965 858,47**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202301
LIBELLE : RENOVATION BATIMENTAIRE 2023-2027
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP25

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		500 000,00	54 418,92	a 0,00	117 000,00	b 117 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	500 000,00	54 418,92	0,00	117 000,00	117 000,00
2313	Constructions	445 581,08	0,00	0,00	117 000,00	117 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	54 418,92	54 418,92	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-117 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202302****LIBELLE : Construction CSP CASTRES****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP26****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		9 150 000,00	893 069,30	a 0,00	3 247 525,00	b 3 247 525,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 150 000,00	893 069,30	0,00	3 247 525,00	3 247 525,00
238	Avances commandes immo corporelles	9 150 000,00	893 069,30	0,00	3 247 525,00	3 247 525,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 000 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-3 247 525,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202304
LIBELLE : PACTE CAPACITAIRE FEUX DE FORET
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP27

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 900 000,00	0,00	a 0,00	1 154 100,00	b 1 154 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
21828	Autres matériels de transport	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 740 000,00	0,00	0,00	994 100,00	994 100,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 740 000,00	0,00	0,00	994 100,00	994 100,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		403 095,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	403 095,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	403 095,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-1 154 100,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	9 738 548,19	428 757,27	16 503 311,46	16 503 311,46	16 932 068,73
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RSA					
13	917 262,00	428 757,27	2 258 945,00	2 258 945,00	2 687 702,27
Subventions d'investissement (hors 138)					
1311	0,00	128 757,27	586 000,00	586 000,00	714 757,27
Subv. transf. Etat et etabl. nationaux					
1323	917 262,00	300 000,00	1 672 945,00	1 672 945,00	1 972 945,00
Subv. non transf. Départements					
16	1 100 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)					
1641	1 100 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
Emprunts en euros					
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)					
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (4) (10)					
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (4)					
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation (4)					
23	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)					
2318	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
Autres immo. corporelles en cours					
238	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances commandes immo corporelles					
Total des recettes d'équipement	2 017 262,00	428 757,27	5 378 945,00	5 378 945,00	5 807 702,27
10	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
10222	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
FCTVA					
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres subventions invest. non transf.					
16	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)					
165	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Dépôts et cautionnements reçus					
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)					
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées					
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières					
024	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières	715 000,00	0,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)					
Total des recettes réelles	2 732 262,00	428 757,27	6 108 945,00	6 108 945,00	6 537 702,27
021	2 736 286,19		3 952 166,46	3 952 166,46	3 952 166,46
Virement de la section de fonctionnement					
040	3 870 000,00		3 942 200,00	3 942 200,00	3 942 200,00
Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)					
192	0,00		0,00	0,00	0,00
Plus ou moins-values sur cession immo.					
28031	1 300,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
Frais d'études					
28033	1 800,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
Frais d'insertion					
2805	65 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Licences, logiciels, droits similaires					
28128	1 100,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
Autres aménagements de terrains					
281311	260 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
Bâtiments administratifs					
281315	810 700,00		730 000,00	730 000,00	730 000,00
Centres d'incendie et de secours					
281318	14 500,00		14 500,00	14 500,00	14 500,00
Autres bâtiments publics					

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le
ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281351	Bâtiments publics	2 600,00		3 700,00	3 700,00	3 700,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	14 000,00		0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	14 000,00		0,00	0,00	0,00
281535	Réseaux de transmission	0,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00
281536	Réseaux d'alerte	0,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
281538	Autres réseaux	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281561	Matériel roulant	1 440 000,00		1 112 400,00	1 112 400,00	1 112 400,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	650 000,00		870 000,00	870 000,00	870 000,00
281578	Autre matériel technique	54 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	128 000,00		800,00	800,00	800,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	117 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
281828	Autres matériels de transport	120 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
281838	Autre matériel informatique	110 000,00		172 000,00	172 000,00	172 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	29 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
28188	Autres immo. corporelles	34 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
4818	Charges à étaler	3 000,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
041	Opérations patrimoniales (9)	400 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	400 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
	Total des recettes d'ordre	7 006 286,19		10 394 366,46	10 394 366,46	10 394 366,46

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	0,00	40 886 470,31	II	0,00	40 886 470,31	III = I + II
	TOTAL	38 676 623,19	10 305,00	0,00	40 886 470,31	40 886 470,31	0,00	40 886 470,31	40 896 775,31
011	Charges à caractère général (3)	5 903 525,00	10 305,00	0,00	5 328 905,00	5 328 905,00	0,00	5 328 905,00	5 339 210,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	25 400 000,00	0,00		26 725 000,00	26 725 000,00		26 725 000,00	26 725 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	166 480,00	0,00	0,00	268 434,00	268 434,00	0,00	268 434,00	268 434,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	31 470 005,00	10 305,00	0,00	32 397 339,00	32 397 339,00	0,00	32 397 339,00	32 407 644,00
66	Charges financières	585 332,00	0,00		579 764,85	579 764,85		579 764,85	579 764,85
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	600 332,00	0,00	0,00	594 764,85	594 764,85	0,00	594 764,85	594 764,85
	Total des dépenses réelles	32 070 337,00	10 305,00	0,00	32 992 103,85	32 992 103,85	0,00	32 992 103,85	33 002 408,85
023	Virement à la section d'investissement	2 736 286,19			3 952 166,46	3 952 166,46		3 952 166,46	3 952 166,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 870 000,00			3 942 200,00	3 942 200,00		3 942 200,00	3 942 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	6 606 286,19			7 894 366,46	7 894 366,46		7 894 366,46	7 894 366,46
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								40 896 775,31
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								40 896 775,31

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	33 675 827,00	0,00	35 269 332,71	35 269 332,71	35 269 332,71
013	Atténuations de charges (2)	330 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 230 000,00	0,00	837 000,00	837 000,00	837 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	31 150 827,00	0,00	33 025 732,71	33 025 732,71	33 025 732,71
75	Autres produits de gestion courante (2)	20 000,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
	Total des recettes de gestion des services	32 730 827,00	0,00	34 169 332,71	34 169 332,71	34 169 332,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	32 730 827,00	0,00	34 169 332,71	34 169 332,71	34 169 332,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	945 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	945 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					5 627 442,60

Total des recettes de fonctionnement cumulées

40 896 771,60

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

D : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	38 676 623,19	10 305,00	0,00	40 886 470,31	40 886 470,31	0,00	40 886 470,31	40 896 775,31
011	Charges à caractère général (4)	5 903 525,00	10 305,00	0,00	5 328 905,00	5 328 905,00	0,00	5 328 905,00	5 339 210,00
60224	Fournitures administratives	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60612	Energie - Electricité	1 350 000,00	0,00		920 000,00	920 000,00	0,00	920 000,00	920 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 900,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
60621	Combustibles	15 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60622	Carburants	900 000,00	0,00		780 000,00	780 000,00	0,00	780 000,00	780 000,00
60623	Alimentation	32 200,00	0,00		37 584,00	37 584,00	0,00	37 584,00	37 584,00
60628	Autres fournitures non stockées	87 500,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
60631	Fournitures d'entretien	32 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	395 919,00	0,00		381 900,00	381 900,00	0,00	381 900,00	381 900,00
60636	Habillement et vêtements de travail	71 500,00	0,00		75 200,00	75 200,00	0,00	75 200,00	75 200,00
6064	Fournitures administratives	30 100,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
60661	Médicaments	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60662	Vaccins et sérums	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	80 000,00	0,00		80 200,00	80 200,00	0,00	80 200,00	80 200,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	0,00		9 900,00	9 900,00	0,00	9 900,00	9 900,00
611	Contrats de prestations de services	141 900,00	0,00		166 640,00	166 640,00	0,00	166 640,00	166 640,00
6132	Locations immobilières	7 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		7 750,00	7 750,00	0,00	7 750,00	7 750,00
61358	Autres	33 500,00	0,00		36 550,00	36 550,00	0,00	36 550,00	36 550,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00		19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	202 500,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
61551	Entretien matériel roulant	210 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	101 200,00	0,00		111 000,00	111 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00
6156	Maintenance	667 506,00	0,00		691 087,00	691 087,00	0,00	691 087,00	691 087,00
6161	Multirisques	51 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6168	Autres primes d'assurance	176 000,00	0,00		171 200,00	171 200,00	0,00	171 200,00	171 200,00
617	Etudes et recherches	6 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6182	Documentation générale et technique	24 140,00	0,00		25 650,00	25 650,00	0,00	25 650,00	25 650,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

S²LO

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	200 000,00	10 305,00		268 077,00	268 077,00	0,00	268 077,00	278 382,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	11 335,00	0,00		12 069,00	12 069,00	0,00	12 069,00	12 069,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6228	Divers	3 800,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6231	Annonces et insertions	8 200,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	33 500,00	0,00		29 800,00	29 800,00	0,00	29 800,00	29 800,00
6233	Foires et expositions	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6234	Réceptions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	14 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6238	Divers	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports de biens	1 900,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	298 275,00	0,00		234 818,00	234 818,00	0,00	234 818,00	234 818,00
6255	Frais de déménagement	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	16 400,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6262	Frais de télécommunications	272 650,00	0,00		237 861,00	237 861,00	0,00	237 861,00	237 861,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 600,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	69 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	83 000,00	0,00		58 419,00	58 419,00	0,00	58 419,00	58 419,00
6288	Autres services extérieurs	24 000,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	25 400 000,00	0,00		26 725 000,00	26 725 000,00		26 725 000,00	26 725 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6331	Versement mobilité	49 485,00	0,00		59 292,00	59 292,00		59 292,00	59 292,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	45 510,00	0,00		52 489,00	52 489,00		52 489,00	52 489,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	150 870,00	0,00		166 830,00	166 830,00		166 830,00	166 830,00
64111	Rémunération principale titulaires	8 852 550,00	0,00		9 114 390,00	9 114 390,00		9 114 390,00	9 114 390,00
64112	SFT, indemnité de résidence	156 420,00	0,00		148 202,00	148 202,00		148 202,00	148 202,00
64113	NBI	94 830,00	0,00		116 373,00	116 373,00		116 373,00	116 373,00
64118	Autres indemnités	5 708 050,00	0,00		6 100 266,00	6 100 266,00		6 100 266,00	6 100 266,00
64131	Rémunérations	162 000,00	0,00		365 216,00	365 216,00		365 216,00	365 216,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 334 771,00	0,00		4 397 552,00	4 397 552,00		4 397 552,00	4 397 552,00
6417	Rémunérations des apprentis	30 480,00	0,00		26 381,00	26 381,00		26 381,00	26 381,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018 CA-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 442 720,00	0,00		1 629 112,00	1 629 112,00		1 629 112,00	1 629 112,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 396 750,00	0,00		3 527 593,00	3 527 593,00		3 527 593,00	3 527 593,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	11 564,00	0,00		20 904,00	20 904,00		20 904,00	20 904,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	130 000,00	0,00		132 000,00	132 000,00		132 000,00	132 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	112 000,00	0,00		132 400,00	132 400,00		132 400,00	132 400,00
646	Allocation de vétérance	270 000,00	0,00		285 000,00	285 000,00		285 000,00	285 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	41 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	120 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
6488	Autres	291 000,00	0,00		284 000,00	284 000,00		284 000,00	284 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
7498	Autres revers./dotations, participations	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	166 480,00	0,00	0,00	268 434,00	268 434,00	0,00	268 434,00	268 434,00
65311	Indemnités de fonction	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	80 200,00	0,00		80 200,00	80 200,00	0,00	80 200,00	80 200,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	49 960,00	0,00		155 834,00	155 834,00	0,00	155 834,00	155 834,00
65888	Autres	120,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		31 470 005,00	10 305,00	0,00	32 397 339,00	32 397 339,00	0,00	32 397 339,00	32 407 640,00
66	Charges financières	585 332,00	0,00		579 764,85	579 764,85		579 764,85	579 764,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	580 332,00	0,00		561 750,25	561 750,25		561 750,25	561 750,25
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 000,00	0,00		-16 985,40	-16 985,40		-16 985,40	-16 985,40
6616	Intérêts bancaires, opér. financement	11 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le
ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

S2LO

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des charges financières et spécifiques	600 332,00	0,00	0,00	594 764,85	594 764,85		594 764,85	594 764,85
	Total des dépenses réelles	32 070 337,00	10 305,00	0,00	32 992 103,85	32 992 103,85	0,00	32 992 103,85	33 002 408,85
023	Virement à la section d'investissement	2 736 286,19			3 952 166,46	3 952 166,46		3 952 166,46	3 952 166,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 870 000,00			3 942 200,00	3 942 200,00		3 942 200,00	3 942 200,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 867 000,00			3 940 000,00	3 940 000,00		3 940 000,00	3 940 000,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	3 000,00			2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	6 606 286,19			7 894 366,46	7 894 366,46		7 894 366,46	7 894 366,46

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	320 307,77
Montant des ICNE de l'exercice N-1	337 293,17
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-16 985,40

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	33 675 827,00	0,00	35 269 332,71	35 269 332,71	35 269 332,71
013	Atténuations de charges (3)	330 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	330 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 230 000,00	0,00	837 000,00	837 000,00	837 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	1 230 000,00	0,00	817 000,00	817 000,00	817 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	31 150 827,00	0,00	33 025 732,71	33 025 732,71	33 025 732,71
744	FCTVA	20 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7473	Participation départements	17 000 000,00	0,00	18 400 000,00	18 400 000,00	18 400 000,00
74748	Participation autres communes	986 720,00	0,00	1 024 398,99	1 024 398,99	1 024 398,99
74758	Participation autres groupements	13 144 107,00	0,00	13 571 333,72	13 571 333,72	13 571 333,72
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	20 000,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	32 730 827,00	0,00	34 169 332,71	34 169 332,71	34 169 332,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	32 730 827,00	0,00	34 169 332,71	34 169 332,71	34 169 332,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	945 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
77681	Neutralisation des amortissements	935 000,00		1 090 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018 CA-DE



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		945 000,00	I	1 100 000,00	II	1 100 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalesées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

S²LOW

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					29 126 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					29 126 000,00								
(GLOBALISE2018)	SOCIETE GENERALE	26/12/2018	2019-01-07	07/01/2020	2 900 000,00	F	FIXE	1,380	1,380	A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALBA1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-04-21	21/04/2009	40 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBA2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-06-20	20/06/2009	199 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBA3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-11-20	20/11/2009	416 450,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBA4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-12-12	12/12/2009	357 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALB1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-03-15	15/03/2009	770 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALB2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-04-21	21/04/2009	160 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALB3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-04-21	21/04/2009	1 130 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALB4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-06-26	26/06/2009	700 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALB5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-07-04	04/07/2009	430 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALB6)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-12-12	12/12/2009	90 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALB7)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2009-12-01	15/08/2010	299 000,00	F	FIXE	4,050	4,052	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CELL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-11-20	20/11/2009	325 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CORD1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-12-12	12/12/2009	135 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CORD2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2009-12-01	15/07/2010	81 000,00	F	FIXE	4,050	4,052	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CORD3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2009-12-01	15/10/2010	300 000,00	F	FIXE	4,050	4,051	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CORD4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2011-07-11	15/02/2012	600 000,00	F	FIXE	3,730	3,730	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-02-20	20/02/2009	852 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2011-07-11	15/02/2012	450 000,00	F	FIXE	3,730	3,730	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2011-11-24	15/08/2012	500 000,00	F	FIXE	2,900	2,901	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2012-01-16	16/01/2013	1 000 000,00	F	FIXE	2,540	2,540	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2012-06-01	01/06/2013	2 154 550,00	F	FIXE	2,160	2,160	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-GAIL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-04-21	21/04/2009	130 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-GAIL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-09-22	22/09/2009	780 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-GAIL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2009-05-25	25/05/2010	500 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-GAIL4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2009-06-03	03/06/2010	607 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-GAIL5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2010-03-31	15/01/2011	1 243 000,00	F	FIXE	3,690	3,690	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LABA1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-12-12	12/12/2009	125 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
								Devise					
2007001 (2007001-LABA2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2010-07-15	15/01/2011	250 000,00	F	FIXE	3,230	3,230	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LABA3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2010-07-15	15/07/2011	250 000,00	F	FIXE	3,230	3,230	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LABR1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2010-07-15	15/07/2011	175 000,00	F	FIXE	3,230	3,230	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LACA1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-04-21	21/04/2009	10 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LACA2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-12-12	12/12/2009	365 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LACA3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2010-07-15	15/05/2011	1 190 000,00	F	FIXE	3,230	3,230	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LAV1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-12-12	12/12/2009	34 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-04-21	21/04/2009	40 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-04-21	21/04/2009	213 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-06-20	20/06/2009	320 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-12-12	12/12/2009	254 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2009-12-01	15/07/2010	101 000,00	F	FIXE	4,052	4,052	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-PUYL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-04-21	21/04/2009	50 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-PUYL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-12-12	12/12/2009	331 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-PUYL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2010-07-15	15/07/2011	561 000,00	F	FIXE	3,230	3,230	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-REAL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-03-15	15/03/2009	340 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-REAL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2008-04-21	21/04/2009	490 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	A	P	O	A-1
2007001 (2007001-REAL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	2010-07-15	15/01/2011	652 000,00	F	FIXE	3,230	3,230	A	P	O	A-1
81-81623859C GP1 SDIS81 (81-816)	ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	16/03/2022	2023-05-30	30/05/2024	1 000 000,00	F	FIXE	1,210	1,210	A	C	N	A-1
CARMAUX 1ERE TRANCHE (2017-CAR	CREDIT MUTUEL	11/01/2017	2017-01-31	31/01/2018	300 000,00	F	FIXE	0,700	0,700	A	P	N	A-1
MAZAMET CONSTRUCTION 2019 (201	LA BANQUE POSTALE	23/01/2020	2020-02-05	01/03/2021	3 310 000,00	F	FIXE	0,750	0,750	A	P	N	A-1
MON505302EUR (2015-GRAULHET)	LA BANQUE POSTALE	30/10/2015	2015-11-16	01/12/2016	1 616 000,00	F	FIXE	2,150	2,150	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					29 126 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		20 419 091,67				1 180 331,31	561 750,25	0,00	320 307,77	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		20 419 091,67				1 180 331,31	561 750,25	0,00	320 307,77	
(GLOBALISE2018)		0,00		2 183 983,16	10,02		FIXE	1,380	185 243,05	30 114,70	27 182,86	
2007001 (2007001-ALBA1)	N	0,00	A-1	25 785,23	14,31		FIXE	4,050	1 282,97	1 044,30	693,28	
2007001 (2007001-ALBA2)	N	0,00	A-1	128 281,45	14,47		FIXE	4,050	6 382,76	5 195,40	2 637,52	
2007001 (2007001-ALBA3)	N	0,00	A-1	268 456,43	14,89		FIXE	4,050	13 357,28	10 872,49	1 188,83	
2007001 (2007001-ALBA4)	N	0,00	A-1	230 133,29	14,95		FIXE	4,050	11 450,46	9 320,40	485,30	
2007001 (2007001-ALBH1)	N	0,00	A-1	496 365,77	14,21		FIXE	4,050	24 697,09	20 102,81	15 282,06	
2007001 (2007001-ALB2)	N	0,00	A-1	103 140,92	14,31		FIXE	4,050	4 171,21	4 177,21	2 773,12	
2007001 (2007001-ALB3)	N	0,00	A-1	728 432,82	14,31		FIXE	4,050	36 243,78	29 501,53	19 585,16	
2007001 (2007001-ALB4)	N	0,00	A-1	451 241,56	14,49		FIXE	4,050	22 451,90	18 275,28	8 992,25	
2007001 (2007001-ALB5)	N	0,00	A-1	277 191,24	14,51		FIXE	4,050	13 791,88	11 226,25	5 290,00	
2007001 (2007001-ALB6)	N	0,00	A-1	58 016,80	14,95		FIXE	4,050	2 886,67	2 349,68	122,34	
2007001 (2007001-ALB7)	N	0,00	A-1	199 646,84	15,62		FIXE	4,050	9 111,25	8 085,70	2 938,68	
2007001 (2007001-CELL1)	N	0,00	A-1	209 505,00	14,89		FIXE	4,050	10 424,10	8 484,95	2 977,77	
2007001 (2007001-CORD1)	N	0,00	A-1	87 025,15	14,95		FIXE	4,050	4 330,01	3 524,52	1 452,52	
2007001 (2007001-CORD2)	N	0,00	A-1	53 907,44	15,54		FIXE	4,050	2 460,17	2 183,25	845,45	
2007001 (2007001-CORD3)	N	0,00	A-1	201 629,07	15,79		FIXE	4,050	9 201,72	8 165,98	1 842,42	
2007001 (2007001-CORD4)	N	0,00	A-1	428 112,05	17,12		FIXE	3,730	17 111,48	15 988,58	13 444,44	
2007001 (2007001-EM1)	N	0,00	A-1	549 225,47	14,14		FIXE	4,050	27 327,17	22 243,63	18 133,33	
2007001 (2007001-EM2)	N	0,00	A-1	321 084,12	17,12		FIXE	3,730	12 833,60	11 976,44	10 608,08	
2007001 (2007001-EM3)	N	0,00	A-1	346 566,43	17,62		FIXE	2,900	14 935,40	10 050,43	3 648,48	
2007001 (2007001-EM4)	N	0,00	A-1	716 884,78	18,04		FIXE	2,540	29 823,95	18 208,87	16 113,13	
2007001 (2007001-EM5)	N	0,00	A-1	1 519 150,43	18,42		FIXE	2,160	65 516,14	32 813,65	18 488,88	
2007001 (2007001-GAIL1)	N	0,00	A-1	83 802,00	14,31		FIXE	4,050	4 169,64	3 393,98	2 416,16	
2007001 (2007001-GAIL2)	N	0,00	A-1	502 812,00	14,73		FIXE	4,050	25 017,83	20 363,89	5 137,57	
2007001 (2007001-GAIL3)	N	0,00	A-1	337 728,19	15,40		FIXE	4,050	15 412,86	13 677,99	7 979,79	
2007001 (2007001-GAIL4)	N	0,00	A-1	410 002,04	15,42		FIXE	4,050	18 711,21	16 605,08	9 214,45	

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

S2LO

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						FIXE						
2007001 (2007001-GAIL5)	N	0,00	A-1	834 671,00	15,04	F	FIXE	3,690	39 203,69	30 799,36	0,00	28 229,96
2007001 (2007001-LABA1)	N	0,00	A-1	80 578,88	14,95	F	FIXE	4,050	4 009,27	3 263,44	0,00	169,92
2007001 (2007001-LABA2)	N	0,00	A-1	169 802,14	16,04	F	FIXE	3,230	7 652,32	5 484,61	0,00	5 037,10
2007001 (2007001-LABA3)	N	0,00	A-1	169 802,14	16,54	F	FIXE	3,230	7 652,32	5 484,61	0,00	2 439,36
2007001 (2007001-LABR1)	N	0,00	A-1	118 861,50	16,54	F	FIXE	3,230	5 356,62	3 839,23	0,00	1 707,55
2007001 (2007001-LACA1)	N	0,00	A-1	6 446,30	14,31	F	FIXE	4,050	320,74	261,08	0,00	173,32
2007001 (2007001-LACA2)	N	0,00	A-1	235 290,17	14,95	F	FIXE	4,050	11 707,07	9 529,25	0,00	496,17
2007001 (2007001-LACA3)	N	0,00	A-1	808 258,25	16,37	F	FIXE	3,230	36 425,04	26 106,74	0,00	15 777,75
2007001 (2007001-LAV1)	N	0,00	A-1	21 917,38	14,95	F	FIXE	4,050	1 090,53	887,65	0,00	46,22
2007001 (2007001-LISL1)	N	0,00	A-1	25 785,23	14,31	F	FIXE	4,050	1 282,97	1 044,30	0,00	693,28
2007001 (2007001-LISL2)	N	0,00	A-1	137 306,35	14,31	F	FIXE	4,050	6 831,79	5 560,91	0,00	3 691,72
2007001 (2007001-LISL3)	N	0,00	A-1	206 281,89	14,47	F	FIXE	4,050	10 263,72	8 354,42	0,00	4 241,24
2007001 (2007001-LISL4)	N	0,00	A-1	163 736,21	14,95	F	FIXE	4,050	8 146,63	6 631,32	0,00	345,28
2007001 (2007001-LISL5)	N	0,00	A-1	67 218,00	15,54	F	FIXE	4,050	3 067,61	2 722,33	0,00	1 210,07
2007001 (2007001-PUYL1)	N	0,00	A-1	32 231,54	14,31	F	FIXE	4,050	1 603,71	1 305,38	0,00	866,60
2007001 (2007001-PUYL2)	N	0,00	A-1	213 372,81	14,95	F	FIXE	4,050	10 616,54	8 641,60	0,00	449,95
2007001 (2007001-PUYL3)	N	0,00	A-1	381 036,00	16,54	F	FIXE	3,230	17 171,81	12 307,46	0,00	5 473,91
2007001 (2007001-REAL1)	N	0,00	A-1	219 174,36	14,21	F	FIXE	4,050	10 905,22	8 876,56	0,00	6 747,92
2007001 (2007001-REAL2)	N	0,00	A-1	315 869,09	14,31	F	FIXE	4,050	15 716,33	12 792,70	0,00	8 492,68
2007001 (2007001-REAL3)	N	0,00	A-1	442 843,99	16,04	F	FIXE	3,230	19 957,25	14 303,86	0,00	13 136,76
81-81623859CGP1 SDIS81 (81-816 CARMALUX 1ERE TRANCHE (2017-CAR MAZAMET CONSTRUCTION 2019 (201 MON505302EUR (2015-GRAULHET)	N	0,00	A-1	1 000 000,00	19,41	F	FIXE	1,210	50 000,00	12 100,00	0,00	6 802,52
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	592,54
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	154,32
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	666,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	666,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	11,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	11,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		20 419 091,67					1 180 331,31	561 750,25	0,00	320 307,77

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

S²LOW

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 419 091,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	
Taux fixe (total)					0,00	0,00	Avant opération de couverture
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	Après opération de couverture
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	
Total					0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
	Catégories de biens amortis			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €			24/01/2023
L	FRAIS ETUDES		5	15/12/2022
L	FRAIS D INSERTION		5	15/12/2022
L	LOGICIELS		5	15/12/2022
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES		40	15/12/2022
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		40	15/12/2022
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		40	15/12/2022
L	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS		40	15/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		40	15/12/2022
L	PYLONES ET RELAIS		30	15/12/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES PUBLIQUES		40	15/12/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES PRIVEES		40	15/12/2022
L	PYLONES ET RELAIS		30	15/12/2022
L	RESEAUX DE TRANSMISSION		15	15/12/2022
L	RESEAUX D'ALERTE		15	15/12/2022
L	RESEAUX DE TRANSMISSION		15	15/12/2022
L	RESEAUX D'ALERTE		15	15/12/2022
L	AUTRES RESEAUX		15	15/12/2022
L	VEHICULE INCENDIE ET SECOURS 5 ANS		5	15/12/2022
L	VEHICULE INCENDIE ET SECOURS 20 ANS		20	15/12/2022
L	VEHICULE INCENDIE ET SECOURS 10 ANS		10	15/12/2022
L	BATEAUX (10 ANS)		10	15/12/2022
L	VEHICULE INCENDIE ET SECOURS 15 ANS		15	15/12/2022
L	MATERIEL ROULANT (15 ANS)		15	15/12/2022
L	COMBINAISON ANTI GUEPES (3 ANS)		3	15/12/2022
L	COMBINAISON CHIMIQUE (5 ANS)		5	15/12/2022
L	TENUJE INONDATIONS (5 ANS)		5	15/12/2022
L	TUYAUX EN 22 ET 45 (7 ANS)		7	15/12/2022
L	MATERIEL DE SAUVETAGE (7 ANS)		7	15/12/2022
L	EPI (10 ANS)		10	15/12/2022
L	MATERIEL D'EXTINCTION (10 ANS)		10	15/12/2022
L	MATERIEL D'EXPLORATION (10 ANS)		10	15/12/2022

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	MATERIEL D'ECLAIRAGE (10 ANS)	10 15/12/2022
L	MATERIEL DE PROTECTION (10 ANS)	10 15/12/2022
L	MATERIEL DE DETECTION GAZ ET PROTEC CHIMIQUE (10 A	10 15/12/2022
L	MATERIEL MEDICAL (10 ANS)	10 15/12/2022
L	EQUIPEMENT DE PLONGEE (10 ANS)	10 15/12/2022
L	EQUIPEMENT RECONNAISSANCE ET INTERVENTION (10 ANS)	10 15/12/2022
L	MATERIEL CYNOPHILE (10 ANS)	10 15/12/2022
L	MATERIEL FORCEMENT DEBLAI (15 ANS)	15 15/12/2022
L	MATERIEL RISQUES CHIMIQUES (15 ANS)	15 15/12/2022
L	MATERIEL INONDATIONS (15 ANS)	15 15/12/2022
L	MATERIEL AIR ET MOUSSE (15 ANS)	15 15/12/2022
L	MATERIEL DE DESINCARCERATION (15 ANS)	15 15/12/2022
L	COMPRESSEURS D'AIR (15 ANS)	15 15/12/2022
L	HABILLEMENT 5 ANS	5 15/12/2022
L	HABILLEMENT 10 ANS	10 15/12/2022
L	HABILLEMENT 15 ANS	15 15/12/2022
L	MATERIEL MEDICAL (10 ANS)	10 15/12/2022
L	BIP	5 15/12/2022
L	GENERATEUR A FUMEE	7 15/12/2022
L	MATERIEL ET OUIPAGE TECHNIQUE	15 15/12/2022
L	MATERIEL DE TRANSMISSION (10 ANS)	10 15/12/2022
L	MATERIEL ALERTE CARTOGRAPHIE (10 ANS)	10 15/12/2022
L	MATERIEL MEDICAL APTITUDE FORMATION (10 ANS)	10 15/12/2022
L	MATERIEL FORMATION (10 ANS)	10 15/12/2022
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	40 15/12/2022
L	AUTRES AMENAGEMENTS DE TERRAINS	40 15/12/2022
L	MAD CENTRES D INCENDIE ET DE SECOURS	40 15/12/2022
L	MAD INSTAL GEN., AGENCEMENT, AMENAGEMENTS CONST.	40 15/12/2022
L	VEHICULE TRANSPORT 5 ANS	5 15/12/2022
L	VEHICULE TRANSPORT 10 ANS	10 15/12/2022
L	VEHICULE TRANSPORT 15 ANS	15 15/12/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5 15/12/2022
L	MATERIEL BUREAUTIQUE	5 15/12/2022
L	MOBILIER	10 15/12/2022
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10 15/12/2022
L	APPAREILS ELECTROMENAGERS (5 ANS)	5 15/12/2022
L	EQUIPEMENTS DIVERS (5 ANS)	5 15/12/2022

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		1 780 000,00	1 780 000,00	0,00	1 780 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		1 510 000,00	1 510 000,00	0,00	1 510 000,00
Provisions pour grosse réparation	0,00	28/03/2018	1 510 000,00	1 510 000,00	0,00	1 510 000,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00
Risques statutaires	0,00	01/01/2010	270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		1 780 000,00	1 780 000,00	0,00	1 780 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		1 780 000,00	1 780 000,00	0,00	1 780 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			21 626,56	19 449,00	2 177,56	0,00
2015	dommages ouvrage Graulhet	120	30/03/2015	12 607,99	11 340,00	1 267,99	0,00
2015	dommages ouvrage Vaour	120	30/03/2015	9 018,57	8 109,00	909,57	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés		
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II		Part financement III
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		TOTAL					
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						
					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	INVESTISSEMENT (total)				0,00
	FONCTIONNEMENT (total)				80 200,00
6574	1	SUBVENTION ORDINAIRE	AMICALE DU SDIS	Association	11 000,00
6574	2	SUBVENTION ORDINAIRE	UNION DEPARTEMENTALE SP DU TARN	Association	57 000,00
6574	3	SUBVENTION ORDINAIRE	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE JSP T	Association	1 000,00
6574	5	SUBVENTION ORDINAIRE	OEUVRE PUPILLE ORPHELINS DE SPF	Association	2 200,00
6575	4	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE NON AFFECTEE	Association	9 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		36,00	0,00	36,00	33,60	2,00	35,60
Adjoint adm Principal 1ère classe	C	14,00	0,00	14,00	13,40	0,00	13,40
Adjoint adm Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	6,00	0,00	6,00	6,00	1,00	7,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Rédacteur principal 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	3,60	0,00	3,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		33,00	0,00	33,00	26,60	2,00	28,60
Adjoint technique	C	10,00	0,00	10,00	7,00	1,00	8,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Agent de Maîtrise Principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Technicien Principal 1ère classe	B	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Principal 2nde classe	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		271,00	0,00	271,00	266,40	7,00	273,40
Adjudant	C	89,00	0,00	89,00	87,80	0,00	87,80
Capitaine	A	5,00	0,00	5,00	5,80	0,00	5,80
Caporal	C	28,00	0,00	28,00	26,00	7,00	33,00
Caporal chef	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
Commandant	A	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Lieutenant 1ère classe	B	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Lieutenant 2ème classe	B	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00
Lieutenant hors classe	B	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Lieutenant-Colonel	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Médecin 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien classe excep.	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Pharmacien hors classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sapeur 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sergent	C	59,00	0,00	59,00	59,00	0,00	59,00
cadre de santé 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
cadre supérieur de santé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		340,00	0,00	340,00	326,60	11,00	337,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

S²LOW

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326.352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1.343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1.333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ETAT-MAJOR (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 885 198,50	1 885 198,50
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-218 989,90	-218 989,90
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 666 208,60	1 666 208,60

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 666 208,60	1 666 208,60
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 885 198,50	1 885 198,50

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 191 000,00	1 191 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 609 366,46	8 609 366,46
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	7 418 366,46	7 418 366,46

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 191 000,00	I 1 191 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 181 000,00	1 181 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 181 000,00	1 181 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	10 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	10 000,00	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 609 366,46	III 8 609 366,46
Ressources propres externes de l'année (a)		700 000,00	700 000,00
10222	FCTVA	700 000,00	700 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		7 909 366,46	7 909 366,46
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 300,00	1 300,00
28033	Frais d'insertion	1 800,00	1 800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	60 000,00	60 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 500,00	3 500,00
281311	Bâtiments administratifs	250 000,00	250 000,00
281315	Centres d'incendie et de secours	730 000,00	730 000,00
281318	Autres bâtiments publics	14 500,00	14 500,00
281351	Bâtiments publics	3 700,00	3 700,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
281535	Réseaux de transmission	135 000,00	135 000,00
281536	Réseaux d'alerte	65 000,00	65 000,00
281538	Autres réseaux	30 000,00	30 000,00
281561	Matériel roulant	1 112 400,00	1 112 400,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	870 000,00	870 000,00
281578	Autre matériel technique	60 000,00	60 000,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	800,00	800,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	115 000,00	115 000,00
281828	Autres matériels de transport	220 000,00	220 000,00
281838	Autre matériel informatique	172 000,00	172 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	41 000,00	41 000,00
28188	Autres immo. corporelles	54 000,00	54 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	2 200,00	2 200,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	15 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 952 166,46	3 952 166,46

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV
	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 081-288100019-20240315-2024_018_CA-DE



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/03/2024

Présenté par Le Président (1),

A Albi, le 15/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Albi, le 15/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

S.D.I.S. DU TARN
Le Président du Conseil d'Administration du SDIS,

Michel BENOIT

Michel BENOIT

ALIBERT Jean-Luc / ROUANET-ASTRUC-Géraldine	
BELOU Florence / LHERM-Maryline	
BENOIT Michel / VANDENDRIESSCHE Laurent	
BIAU Lucien	
BIBAL-DIOGO Sylvie / TURLAN-Gilles	
BOUAT Jean-Michel / GRANIER-Philippe	
CALMELS Pierre / CLAMOUR Jean-François	
CANTALOUBE Jean-Luc / BALARDY Jean-Charles	
FRANQUES Michel / VIDAL-Daniel	
GERAUD Eva / ESPINOSA-Isabelle	
GLADE Alain / BONNET-Glaudie	
MILESI Marie	
MIRAMOND Bernard / BONNET-Michel	
OULD AMER Nadia / CORBIERE-FAUVEL Monique	
PORTES-Gérard / PARAYRE Brigitte	
SERIEYS Serge / MASSOUTIE-GIRARDET Régine	
TESTAS Christophe / SALVADOR Paul	
VINCENT Michèle / BONO François	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

28/03/2024

A, le

A Albi,
le 28/03/2024

S.D.I.S. DU TARN

Michel BENOIT



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.